



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 9 juillet 2013

### **INOVEST : LES GRÉVISTES OBLIGENT LA DIRECTION À UN REcul...**

Jeudi 4 juillet, à l'appel de la CGTR, tous les camarades de l'entreprise se sont mis en grève dès 4 heures du matin pour empêcher la direction de transférer arbitrairement un des leurs chez Carpaye. INOVEST pensait pouvoir passer en force. Depuis des semaines, la direction et ses chefs mettaient quotidiennement la pression sur chaque salarié pour les dissuader de se solidariser avec le travailleur menacé.

Mauvais calcul ! Tous les salariés présents, rippers, conducteurs, mécaniciens firent bloc avec leur camarade. A 11 heures, l'affaire était pliée. La direction déclarait que le salarié était maintenu dans l'entreprise et que son contrat n'était pas changé !

La solidarité et la détermination des travailleurs ont eu raison des calculs et des intimidations de la direction d'INOVEST !

### **... QUI EN APPELLENT D'AUTRES !**



Sur le piquet de grève, les travailleurs présents faisaient bien sûr part de leur espoir de voir la direction revenir sur sa décision de transférer un des leurs dans une entreprise extérieure, mais les discussions portaient aussi sur les conditions lamentables de travail que leur impose INOVEST

Pour les salariés d'INOVEST la politique d'INOVEST les expose quotidiennement à des dangers pour eux-mêmes, mais également pour la population.

Nombre d'entre eux sont atteints de mal de dos, parfois handicapants, tant est mauvais l'état des sièges de leurs camions et de leurs cabines. Ils revendiquent aussi des embauches de rippers supplémentaires derrière les camions, contestant la décision de la direction de n'en laisser qu'un à

ce poste de travail, des manœuvres supplémentaires sur les camions grues ainsi que d'autres ouvriers dans les ateliers pour faire face à la surcharge de travail.

Toutes ces revendications figuraient d'ailleurs sur le cahier de revendication porté à la connaissance de la direction. Celle-ci a refusé ce jour-là d'en discuter. Ce n'est que partie remise !

### **BOIS ROUGE : LA FUSION DES SERVICES NE PASSE PAS**

À la Sucrierie de Bois Rouge, la direction a l'intention de fusionner les équipes de régulateurs et d'électriciens. Les premières démarches de la direction auprès des intéressés pour leur faire accepter son projet ont fait chou blanc. C'est surtout l'équipe de régulateurs composée de quatre délégués CGTR qui a opposé un refus catégorique à cette proposition. En effet, par ce biais, la direction vise à instaurer la polyvalence dans la future équipe et, à terme, diminuer le nombre d'ouvriers dans l'équipe.

Aujourd'hui chacune de deux équipes travaille sur son poste, demain elles seraient amenées à courir dans toute l'usine pour y effectuer les interventions, aggravant ainsi leurs conditions de travail et les risques d'accident. Au Gol, ce système est déjà en vigueur. Les travailleurs sont constamment sous pression et sont obligés de faire des astreintes qu'ils n'assuraient pas avant.

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

## **POUR SA MOBILITÉ, ELLE PEUT TOUJOURS COURIR !**

Lors des dernières NAO, la direction de Bois Rouge a déclaré que la mobilité au sein du groupe TEREOS serait possible à l'avenir et a présenté cela aux délégués comme une expérience à vivre...

Ce qu'elle suggère aujourd'hui, elle pourrait bien demain décider de l'imposer aux travailleurs de Bois Rouge et du Gol, avec menaces à l'appui, en se référant d'ailleurs à la loi sur la « Sécurisation de l'emploi », votée dernièrement au parlement !

## **CTICS : UNE QUINZAINE DE SAISONNIERS NON RÉEMBAUCHÉS**

Pour cette nouvelle campagne sucrière, le CTICS a refusé de réembaucher une quinzaine de saisonniers sous prétexte qu'ils n'avaient pas effectué du bon travail l'an passé. Parmi ces salariés, certains avaient trois jusqu'à six ans d'ancienneté. Le fait de n'être pas repris signifie pour eux la perte d'un salaire pendant toute cette campagne, mais aussi le bénéfice des ASSEDIC pendant l'inter-campagne.

Par cette décision, la direction prive ces travailleurs de leur « bouché mangé », sans aucune certitude de retrouver un travail dans le centre technique l'an prochain.

Cette décision a été prise au mépris des dispositions de la convention collective du CTICS, car les délégués du personnel n'en ont pas été informés alors même que la direction a au moins dans un cas déclaré au travailleur qu'il avait effectué un bon travail lors de la dernière campagne.

Elle va à l'encontre aussi de plusieurs jurisprudences qui stipulent que les salariés ayant effectué plusieurs CDD comme travailleurs saisonniers sont considérés en CDI saisonniers.

Dans cette affaire, il semble que la direction du CTICS, en se débarrassant des anciens et en imposant aux nouveaux une rotation permanente sur des CDD, veuille empêcher les salariés de prétendre dorénavant à un CDI.

Les délégués de la CGTR informent actuellement anciens et nouveaux ouvriers sur le mauvais coup fomenté par la direction et sont prêts à soutenir tout mouvement visant à le contrecarrer.

## **DES PRODUITS HORS DE PRIX, DES SALAIRES QUI NE SUIVENT PAS !**

Le journal Le Quotidien a effectué une étude comparative des prix dans les grandes surfaces depuis août 2012. Il en ressort que les prix sont en moyenne 44 % plus élevés à la Réunion qu'en métropole et même de 77 % pour les marques de distributeurs (MDD). Certains prix étant presque doublés comme le jus d'orange, les biscottes, les céréales ou la crème fraîche (produite localement !).

Et le patronat prétend que le coût de la vie n'a augmenté que de 0,8 % en un an en NAO !

Il va falloir remettre nos revendications au goût du jour ! Quand les prix augmentent, les salaires doivent suivre. Le SMIC à 1700 €, 300 € d'augmentation pour tous, tout de suite !

## **SORTE DANN FENOIR... QU'ILS DISAIENT !**

Le gouvernement vient de donner son feu vert à une augmentation du prix de l'électricité de 5 % au 1<sup>er</sup> août 2013 et autant au 1<sup>er</sup> août 2014. EDF qui demandait 9 % tout de suite a donc eu quasiment satisfaction.

Les usagers devront passer à la caisse et ceux qui ne le feront pas se verront coupés avec en plus de lourds frais de coupure/rétablissement.

Il y a un siècle, le développement de la production d'électricité permettait à l'humanité d'envisager de sortir des ténèbres.

En 2013, le système capitaliste menace de l'y faire retourner !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Venez nombreux !

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68